



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E181681

VALABLE JUSQU'AU 28/06/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/12/2019

Forme juridique : SARL

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 877902700

Siret : 877 902 700 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3803784

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 008527516473

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 008527516473

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/09/2023

Raison sociale : SARL BAT'YS HOME

1 RUE DE SAINS LES MARQUION
62860 INCHY EN ARTOIS

Téléphone : 06 32 42 45 92

Portable : 06 32 42 45 92

Site Internet : batys-home.com

E-mail : contact@batys-home.com

Responsabilité légale :
CHAUWIN SÉBASTIEN CO-GÉRANT / MAGNEZ YANNICK CO-GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/07/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Chauffagiste,Électricien,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	29/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	29/06/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	05/07/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/07/2023
o Ventilation mécanique	22/02/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	22/02/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.